



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Mer et littoral

Question écrite n° 2694

Texte de la question

M Edmond Herve appelle l'attention de Mme le ministre des affaires europeennes sur la proliferation des algues vertes sur les plages de Bretagne. Si le phenomene n'est pas nouveau - il touche indifferemment les cotes des pays industrialises -, il a pris cette annee dans l'ouest de la France une ampleur inhabituelle. Les communes, certains departements, ont pris en charge le nettoyage, mais seul un travail de recherche pourrait triompher de ce probleme devenu un veritable handicap au developpement touristique. Sans ignorer les travaux du Centre d'etudes et de valorisation des algues et de l'Institut de recherche et d'exploitation de la mer, il lui demande s'il ne conviendrait pas d'unir les forces des pays de la Communaute, dans un effort de recherche commun, afin que cette maladie « iatrogene » devienne une « chance » pour notre industrie chimique.

Texte de la réponse

Reponse. - Suite aux proliferations de macrophytes sur de nombreux points du littoral de Bretagne, le centre d'etudes et de valorisation des algues (CEVA) de Pleubian a experimente quatre filieres de traitement possibles : l'epandage sur terrains agricoles (90 p 100 des algues recuperees en baie de Lannion, soit environ 20 000 metres cubes sont desormais utilises par les agriculteurs) ; la stabilisation de la matiere premiere collectee au sein de la filiere « compostage d'ordures menageres » ; la methanisation en tant qu'operation epuratrice en carbone, produisant un sous-produit utilisable en agriculture et de l'energie ; la fabrication de farines d'ulves pour l'alimentation animale. Cela etant, ces differentes filieres prennent place en aval des pollutions et, partant, n'apportent aucun remede aux nuisances visuelles et olfactives engendrees par les depots d'algues et deplorees notamment par les estivants. Ce constat a conduit le CEVA a considerer que priorite devait etre accordee aux recherches portant sur la connaissance physiologique des mecanismes qui president a ces proliferations et, par voie de consequence, que la prevention devait etre prioritaire au regard de la valorisation du polluant. Compte tenu de l'extension geographique du phenomene et de la meconnaissance generale des mecanismes qui conduisent a ces proliferations, une reflexion pourrait etre utilement engagee sur ce theme au niveau europeen.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Edmond](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2694

Rubrique : Politiques communautaires

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 septembre 1988, page 2541